



SÉRIE DE RÉPARTITION
CONCERT^{MC}
P R I M E R I C A

Le 7 mars 2024

Madame, Monsieur,

En tant que président du Comité d'examen indépendant (« Comité ») de la Série de répartition Primerica Concert^{MC} (« Primerica Concert »), je suis heureux de vous présenter le rapport annuel de 2023 du Comité destiné aux détenteurs de valeurs mobilières dans le cadre des exigences de gouvernance d'entreprise prévues par le Règlement 81-107.

Conformément au Règlement 81-107, le Comité a été créé dans le but de surveiller les conflits d'intérêts liés à Primerica Concert. Le Comité est composé de membres ayant une vaste expérience dans le secteur des services financiers, et qui sont tous indépendants de la société Gestion des fonds PFSL Ltée (le « gestionnaire »), et de toute société affiliée.

Le Comité est chargé d'examiner les questions de conflit d'intérêts qui sont identifiées et lui sont soumises par le gestionnaire. Après avoir fait preuve de diligence raisonnable et d'examen par le gestionnaire, le Comité approuve les mesures proposées par le gestionnaire ou fait part de sa recommandation à cet égard, selon la nature de la question de conflit d'intérêts.

Dans chaque cas où une question de conflit d'intérêts est constatée et soumise au Comité, l'objectif de ce dernier est de déterminer si la mesure proposée par le gestionnaire permet d'obtenir un résultat juste et raisonnable en ce qui concerne Primerica Concert.

Au moins une fois par an, le Comité examine la pertinence et l'efficacité des politiques et des procédures du gestionnaire en matière de conflits d'intérêts et présente un rapport sur ses conclusions à ce dernier. En outre, le Comité effectuera une autoévaluation de son indépendance, de sa rémunération et de son efficacité.

Le Comité est honoré de remplir cette fonction importante qui consiste à surveiller tout conflit d'intérêt lié à Primerica Concert.

Arthur Smith-Windsor
Président du Comité



SÉRIE DE RÉPARTITION
CONCERT^{MC}
P R I M E R I C A

Période de déclaration

Les renseignements contenus dans ce rapport portent sur la période allant du 1^{er} janvier 2023 à la fin de l'exercice financier de la Série de répartition Primerica Concert^{MC} (« Primerica Concert »), soit le 31 décembre 2023 (« période de déclaration »).

Structure du Comité

À la fin de l'exercice financier de Primerica Concert, le Comité d'examen indépendant (« Comité ») est composé des trois membres suivants :

Arthur Smith-Windsor – Président

- Nommé au Comité le 30 avril 2007. Son mandat a ensuite été renouvelé pour trois ans en date du 30 avril 2010, 30 avril 2013, 30 avril 2016, 30 avril 2019 et 30 avril 2022*.
 - Il ne siège sur le comité d'examen indépendant d'aucune autre famille de fonds.
 - Le Comité n'a connaissance d'aucune relation qui pourrait amener une personne raisonnable à mettre en doute l'indépendance de M. Smith-Windsor.
 - Ne détient pas de valeurs mobilières, dont il est, directement ou indirectement, le propriétaire véritable auprès de Primerica Concert.
 - Ne détient pas de valeurs mobilières, dont il est, directement ou indirectement, le propriétaire véritable auprès de la société Gestion des fonds PFSL Ltée (le « gestionnaire »).
 - Ne détient pas de valeurs mobilières, dont il est, directement ou indirectement, le propriétaire véritable auprès de toute personne ou société qui offre des services à Primerica Concert ou au gestionnaire.
-

Robert W. McDowell

- Nommé au Comité le 30 avril 2007. Son mandat a ensuite été renouvelé pour trois ans en date du 30 avril 2008, du 30 avril 2011, du 30 avril 2014, 30 avril 2017, du 30 avril 2020 et du 30 avril 2023*.
- Il ne siège sur le comité d'examen indépendant d'aucune autre famille de fonds.
- Le Comité n'a connaissance d'aucune relation qui pourrait amener une personne raisonnable à mettre en doute l'indépendance de M. McDowell.
- Ne détient pas de valeurs mobilières, dont il est, directement ou indirectement, le propriétaire véritable auprès de Primerica Concert.
- Ne détient pas de valeurs mobilières, dont il est, directement ou indirectement, le propriétaire véritable auprès de la société Gestion des fonds PFSL Ltée (le « gestionnaire »).

- Ne détient pas de valeurs mobilières, dont il est, directement ou indirectement, le propriétaire véritable auprès de toute personne ou société qui offre des services à Primerica Concert ou au gestionnaire.
-

Dave Thomson

- Nommé au Comité le 19 septembre 2017. Son mandat a ensuite été renouvelé pour trois ans en date du 30 avril 2018 et du 30 avril 2021.
- Il ne siège sur le comité d'examen indépendant d'aucune autre famille de fonds.
- Le Comité n'a connaissance d'aucune relation qui pourrait amener une personne raisonnable à mettre en doute l'indépendance de M. Thomson.
- Ne détient pas de valeurs mobilières, dont il est, directement ou indirectement, le propriétaire véritable auprès de Primerica Concert.
- Ne détient pas de valeurs mobilières, dont il est, directement ou indirectement, le propriétaire véritable auprès de la Gestion des fonds PFSL Ltée (le « gestionnaire »).
- Ne détient pas de valeurs mobilières, dont il est, directement ou indirectement, le propriétaire véritable auprès de toute personne ou société qui offre des services à Primerica Concert ou au gestionnaire.

* Le 31 mars 2010, tous les membres du Comité d'examen indépendant de l'époque, y compris les membres actuels, Arthur Smith-Windsor et Robert McDowell, ont cessé d'être membres en raison d'un changement indirect de contrôle du gestionnaire de l'époque, Les Placements PFSL du Canada Ltée. Tous les membres ont vu leur mandat renouvelé par le gestionnaire de l'époque à la même date, soit le 31 mars 2010.

Rémunération et indemnités versées aux membres du Comité

- A. La rémunération globale versée au Comité au cours de la période de déclaration était de **97 900 \$**.
 - B. Aucune indemnité n'a été versée à un membre du Comité pendant cette période.
 - C. Le Comité examine la rémunération de ses membres sur une base annuelle en fonction des considérations suivantes :
 - les intérêts des Fonds;
 - sa plus récente évaluation de sa rémunération et de son efficacité;
 - les recommandations du gestionnaire, le cas échéant;
 - le nombre, la nature et la complexité des fonds et des familles de fonds pour lesquels le Comité agit;
 - la nature et l'étendue de la charge de travail de chaque membre du Comité, y compris le temps et l'énergie que l'on attend de chacun des membres;
 - les enquêtes sectorielles pertinentes et les meilleures pratiques.
-

Questions de conflit d'intérêts

À la fin de l'exercice financier de Primerica Concert, le Comité n'a pris connaissance d'aucun cas où le gestionnaire aurait agi à l'égard d'une question de conflit d'intérêts qui n'aurait pas été soumise au Comité en vue de sa recommandation ou de son approbation.

Fonds de la Série de répartition Primerica Concert^{MC}

Fonds d'actions mondiales Primerica
Fonds équilibré canadien de croissance Primerica
Fonds équilibré mondial de croissance Primerica
Fonds équilibré à rendement Primerica
Fonds de revenu Primerica
Fonds du marché monétaire canadien Primerica
